

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**L'AN DEUX MILLE DIX LE 23 décembre (23/12/2010)**

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 17 décembre 2010, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

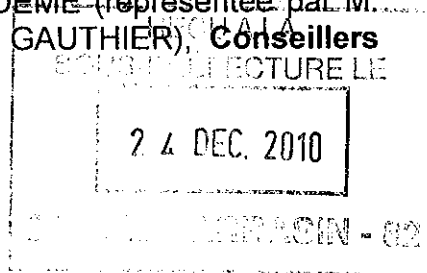
**ÉTAIENT PRÉSENTS:** M. Jean-Paul NUNZI **Maire**,  
M. Pierre GUILLAMAT, M. Guy-Michel EMPOCIELLO, M. Rolland ROUX, M. Bernard REDON, Mme Marie DOURLENT, **Adjoints**,  
M. Philippe CHAUMERLIAC, M. Alain JEAN, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOU, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, Mme Estelle HEMMAMI, M. Franck BOUSQUET, Mme Odile MARTY-MOTHES, M. Abdelkader SELAM, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Richard BAPTISTE, M. Guy ROQUEFORT, Mme Colette ROLLET, M. Gilles BENECH, M. Claude GAUTHIER, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :**

Mme Marie CAVALIE (représentée par Mme LASSALLE), Mme Marie CASTRO (représentée par Mme HEMMAMI), Mme Martine DAMIANI (représentée par Mme FANFELLE), **Adjoints**,  
M. Didier MOTHES (représenté par M. REDON), Mme Nathalie DA MOTA (représentée par M. EMPOCIELLO), Mme Carine NICODEME (représentée par M. BENECH), Mme Nathalie GALHO (représentée par M. GAUTHIER), **Conseillers Municipaux**

**ÉTAIENT EXCUSÉS :**

Mme Hélène DELTORT, **Adjoints**,  
Mme. Eliane BENECH, **Conseillers Municipaux**



M. GUILLAMAT est nommé secrétaire de séance.

**17 – 23 Décembre 2010**

**PROPOSITION TARIFS – ANNEE 2011 – ALSH MUNICIPAL DE MONTEBELLO**

**Rapporteur :** Mme FANFELLE

Entendu l'exposé de Madame FANFELLE,  
Considérant la proposition d'augmenter les tarifs de l'ALSH Municipal pour l'année 2011.

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**APPROUVE** les tarifs suivants :

## I DONNEES GENERALES :

- Prix du repas :

Coût repas facturé à la mairie (au 31 août 2010):

- ☞ maternel : 3.918 € HT (soit 4,133 € TTC) soit + 0,5 % par rapport au 2° semestre 2009
- ☞ primaire : 4.048 € HT (soit 4,270 € TTC) soit + 0,5 % par rapport au 2° semestre 2009

- Prix du goûter (facturé à la mairie) : 0.600 € HT (soit 0.633 € TTC)

- Coût repas + goûter par jour et par enfant pour la collectivité:

- ☞ Maternel : 4,518 € HT (soit 4,766 € TTC)
- ☞ Primaire : 4,648 € HT (soit 4,903 € TTC)

La tarification ci-dessus comprend :

- Les sorties exceptionnelles (vacances scolaires ou mercredis) à l'exception des mini camps avec nuitée.
- Les transports.
- Les frais de personnel (animation et personnel de service.)
- Les frais de fonctionnement de la structure (chauffage, électricité, gaz, produits d'entretien, ...)
- L'achat du matériel pédagogique et sportif
- Les suppléments de frais lors de « repas spéciaux »
- Le petit déjeuner du matin.

Prix de base d'1 journée avec repas = 12,00 € :

- 4,83 € environ pour les repas et le goûter
- 7,17 € pour les frais de fonctionnement de la structure, les frais de personnel, les suppléments de repas, le petit déjeuner du matin, l'achat du matériel pédagogique et sportif, les sorties et le transport

## II AIDE DES PARTENAIRES :

Quotient familial	Familles de 1 et 2 enfant(s)	Familles de 3 enfants et plus Familles monoparentales
0 à 373 €	5,13 €	5,72 €
374 à 725 €	4,70 €	5,20 €

Quotient familial	Montant par enfant	Remarque
Sans condition de ressources	6,00 € par journée de présence 3,00 pour une demi- journée	A concurrence de 78 jours par an

### *1 Tarification pour les habitants de la commune de Moissac :*

	0 ≤ QF ≤ 725	726 ≤ QF ≤ 900	901 ≤ QF ≤ 1100	QF > 1100
Journée avec repas	8,00 €	9,50 €	10,50 €	12,00 €
½ Journée avec repas	5,00 €	6,00 €	6,50 €	7,30 €
½ journée sans repas	3,00 €	3,80 €	4,30 €	5,00 €
Forfait semaine avec repas	34,00 €	40,00 €	44,00 €	50,00 €

	Allocations Familiales			
	0 ≤ QF ≤ 373		374 ≤ QF ≤ 725	
	1 ou 2 enfants	3 enfants et + Famille monoparentale	1 ou 2 enfants	3 enfants et + Famille monoparentale
Journée avec repas	4,50 €	4,00 €	6,50 €	6,00 €
½ Journée avec repas	3,50 €	3,00 €	4,70 €	4,20 €
½ journée sans repas	1,80 €	1,30 €	2,60 €	2,10 €
Forfait semaine avec repas	20,00 €	18,00 €	28,00 €	26,00 €

	Allocations Familiales			
	Avant réduction M.S.A		Reste à la charge de la famille (aide M.S.A déduite)	
	0 ≤ QF ≤ 730	QF > 731	0 ≤ QF ≤ 730	QF > 731
Journée avec repas	9,50 €	12,00 €	3,50 €	6,00 €
½ Journée avec repas	6,00 €	7,30 €	3,00 €	4,30 €
½ journée sans repas	3,80 €	5,00 €	0,80 €	2,00 €
Forfait semaine avec repas	40,00 €	50,00 €	16,00 €	26,00 €

**2 Tarification pour les habitants des communes conventionnées :**

	Allocations Familiales			
	0 ≤ QF ≤ 725	726 ≤ QF ≤ 900	901 ≤ QF ≤ 1100	QF > 1100
Journée avec repas	12,00 €	14,30 €	15,80 €	18,00 €
½ Journée avec repas	7,50 €	9,00 €	9,80 €	11,00 €
½ journée sans repas	3,80 €	5,70 €	6,50 €	7,50 €
Forfait semaine avec repas	51,00 €	60,00 €	66,00 €	75,00 €

	Allocations Familiales			
	0 ≤ QF ≤ 373		374 ≤ QF ≤ 725	
	1 ou 2 enfants	3 enfants et + Famille monoparentale	1 ou 2 enfants	3 enfants et + Famille monoparentale
Journée avec repas	6,70 €	6,00 €	9,70 €	9,00 €
½ Journée avec repas	5,20 €	4,50 €	7,00 €	6,30 €
½ journée sans repas	2,70 €	2,00 €	3,90 €	3,20 €
Forfait semaine avec repas	30,00 €	27,00 €	42,00 €	39,00 €

	Allocations Familiales			
	Avant réduction M.S.A		Reste à la charge de la famille (aide M.S.A déduite)	
	0 ≤ QF ≤ 730	QF > 731	0 ≤ QF ≤ 730	QF > 731
Journée avec repas	14,30 €	18,00 €	8,30 €	12,00 €
½ Journée avec repas	9,00 €	11,00 €	6,00 €	8,00 €
½ journée sans repas	5,70 €	7,50 €	2,70 €	4,50 €
Forfait semaine avec repas	60,00 €	75,00 €	36,00 €	51,00 €

REQUALA  
 SOUS

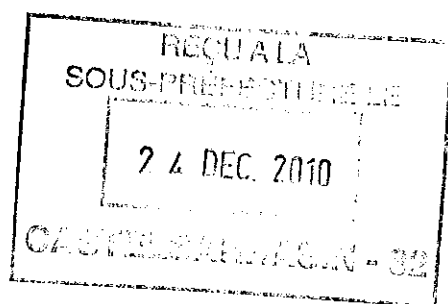
### 3 Tarification pour les habitants des communes non conventionnées :

	$0 \leq QF \leq 725$	$726 \leq QF \leq 900$	$901 \leq QF \leq 1100$	$QF > 1100$
Journée avec repas	16,00 €	19,00 €	21,00 €	24,00 €
½ Journée avec repas	10,00 €	12,00 €	13,00 €	14,60 €
½ journée sans repas	6,00 €	7,60 €	8,60 €	10,00 €
Forfait semaine avec repas	68,00 €	80,00 €	88,00 €	100,00 €

	$0 \leq QF \leq 373$		$374 \leq QF \leq 725$	
	1 ou 2 enfants	3 enfants et + Famille monoparentale	1 ou 2 enfants	3 enfants et + Famille monoparentale
Journée avec repas	9,00 €	8,00 €	13,00 €	12,00 €
½ Journée avec repas	7,00 €	6,00 €	9,40 €	8,40 €
½ journée sans repas	3,60 €	2,60 €	5,20 €	4,20 €
Forfait semaine avec repas	40,00 €	36,00 €	56,00 €	52,00 €

	Avant réduction M.S.A		Reste à la charge de la famille (aide M.S.A déduite)	
	$0 \leq QF \leq 730$	$QF > 731$	$0 \leq QF \leq 730$	$QF > 731$
Journée avec repas	19,00 €	24,00 €	13,00 €	18,00 €
½ Journée avec repas	12,00 €	14,60 €	9,00 €	11,60 €
½ journée sans repas	7,60 €	10,00 €	4,60 €	6,00 €
Forfait semaine avec repas	80,00 €	100,00 €	56,00 €	76,00 €

DIT que ces tarifs sont applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2011



Pour copie conforme  
Moissac le 24 décembre 2010  
Le Maire,



Jean-Paul NUNZI

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter  
De la transmission en préfecture le :  
De sa publication et/ou notification le :